



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N°38/2016-2021

**DEMANDE DE CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES
AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET AU
COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2018**

**Date proposée pour la séance de commission
d'étude du présent préavis:
3 septembre 2018 à 19h30
Bâtiment administratif, salle Sorge**

6 août 2018

Au Conseil communal de Crissier

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, la Municipalité vous soumet, ci-après, une demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018 et des crédits d'investissements.

Selon les dispositions du règlement du Conseil communal (art. 39), la Commission des finances aura l'occasion d'examiner et de se prononcer sur les dépassements annoncés.

Par nature, les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires de fonctionnement se répartissent comme suit :

<u>Charges</u>	Fr. 397'900
300 Charges du personnel	Fr. 47'700
311 Achats de mobilier et matériel	Fr. 31'500
314 Entretien des immeubles, routes et territoire	Fr. 165'000
317 Frais de manifestations	Fr. 16'000
318 Honoraires et prestations de service	Fr. 72'000
330 Défalcatons	Fr. 3'000
351 Part des taxes au canton	Fr. 2'100
352 Placement familial et garderies	Fr. 23'100
365 Subventions et aides sociales	Fr. 37'500
<u>Produits</u>	Fr. 252'200
422 Intérêts des placements à long terme	Fr. 77'000
427 Produits des locations	Fr. 3'000
435 Ventes et prestations diverses	Fr. 6'200
436 Remboursements de tiers	Fr. 55'400
451-452 Participations & remboursements de collectivités publiques	Fr. 104'600
465 Participations et subventions de tiers	Fr. 6'000

Les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires bruts de fonctionnement s'élèvent, respectivement, à 0.8 % des charges et 0.5 % des produits 2018 budgétisés.

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires et des recettes supplémentaires de fonctionnement et du compte des investissements figure en annexes.

CONCLUSIONS

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

Le conseil communal de Crissier

- vu le préavis municipal n°38/2016-2021
- vu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

d'accorder à la municipalité

- des crédits complémentaires de **Fr. 397'900** sur les charges de fonctionnement 2018
- des crédits complémentaires de **Fr. 113'000** sur les dépenses d'investissements 2018.

Le financement des crédits complémentaires a été ou sera entièrement assuré par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité en séance du 6 août 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

(LS)

S. Rezso

D. Lang

Annexe : tableaux des crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018
tableau des crédits complémentaires au compte des investissements 2018

Délégué de la Municipalité à convoquer : M. Stéphane Rezso, Syndic

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Compte et désignation	Budget 2018 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
100 Conseil communal				
100.3003 Jetons de présence	fr. 75'000	fr. 5'400		Frais liés au recrutement d'une nouvelle secrétaire du conseil communal dès le 01.07.2018.
101 Municipalité				
101.4360 Remboursement de tiers	fr. -		fr. 3'100	Allocations pour perte de gain suite à l'accident d'une municipale.
110 Administration, secrétariat municipal				
110.3011 Traitements	fr. 452'500	fr. 31'400		Engagement d'une nouvelle secrétaire adjointe dès septembre 2018 suite à l'annonce de départ du secrétaire municipal au 31.12.2018.
110.3030 Cotisations AVS-AF-AC	fr. 40'000	fr. 2'800		Voir remarque compte 110.3011
110.3040 Cotisations à la caisse de pensions	fr. 73'000	fr. 5'200		Voir remarque compte 110.3011
110.3050 Assurances de personnes	fr. 13'500	fr. 600		Voir remarque compte 110.3011
110.3520 Part à Lausanne Région	fr. 45'500	fr. 1'100		Ecart dû à une modification de la calculation de la population résidante permanente des communes par le canton qui intègre désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.
150 Sociétés et groupements récréatifs				
150.3513 Subvention à la Fondation pour l'enseignement de la musique	fr. 75'000	fr. 1'100		Ecart dû à une modification de la calculation de la population résidante permanente des communes par le canton qui intègre désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.
153 Service jeunesse transit				
153.4360 Remboursement de tiers	fr. 6'000		fr. 4'500	Allocations pour perte de gain suite à l'accident d'un collaborateur et participations aux centres aérés plus importantes que prévu.
171 Centre sportif de Ruayre				
171.3145 Entretien des terrains et places	fr. 66'300	fr. 34'000		Engazonnement de la surface derrière le but situé à l'est afin de pouvoir disposer d'un petit terrain d'entraînement supplémentaire à Ruayre.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Compte et désignation	Budget 2018 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
221 Rendement des titres et créances				
221.4222 Intérêts des placements à long terme	fr. 2'531'000		fr. 77'000	Les dividendes de Romande Energie et SIE ont été plus importants que prévu.
300 Secteur administratif et technique				
300.3185 Honoraires et frais d'études	fr. 35'000	fr. 15'000		Honoraires avocat et frais de justice pour la résiliation des baux à loyers de la parcelle 825 à la route de Prilly.
310 Parcelles diverses				
310.3145 Entretien des parcelles communales	fr. 30'500	fr. 70'000		Préavis n° 31/2016-2021 - Centre sportif de la Ruayre- Réalisation d'un terrain de football synthétique. Ce préavis a été refusé par le Conseil communal, les frais enregistrés au compte d'attente doivent donc être transférés au compte de fonctionnement.
320 Forêts				
320.4355 Vente de bois et diverses	fr. 25'000		fr. 3'200	Augmentation du volume de bois vendu.
352 Salle de spectacles				
352.4271 Produit des locations	fr. 20'000		fr. 3'000	Augmentation du nombre de locations de la salle de spectacles.
420 Urbanisme, développement et mobilité				
420.3170 Frais de manifestations et séances d'information	fr. 15'000	fr. 6'000		Mise à jour du logiciel du module Internet (carte interactive) et frais de manifestations relatifs aux séances publiques du PQ (plan de quartier) Ley-Outre Est.
420.4360 Remboursement de tiers	fr. 2'000		fr. 4'100	Emoluments relatifs aux examens préalables de plans de quartiers.
431 Eclairage public				
431.3143 Amélioration et entretien des installations	fr. 125'000	fr. 10'000		Suite à plusieurs transformations et mises en conformité de stations SIE non annoncées, les tableaux d'éclairage public doivent être adaptés (Fr. 6'000.-). Remplacement de deux mâts d'éclairage public accidentés (Fr. 4'000.-).

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Compte et désignation	Budget 2018 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
440 Parcs, promenades et cimetière				
440.3145 Entretien des parcs et places de jeux	fr. 117'100	fr. 6'000		Remplacement arbustes et complément de plantation pour la parcelle n° 667 à Chisaz (Fr. 4'800.-). Remplacement partiel de la clôture de la place de la Scierie suite à un acte de vandalisme (Fr. 1'200.-).
440.4360 Remboursement de tiers	fr. -		fr. 3'700	Allocations pour perte de gain suite à l'accident d'un colla-borateur.
450 Déchet urbains				
450.4359 Ventes et prestations diverses	fr. 6'000		fr. 3'000	Afin de respecter les prescriptions de l'Ordonnance régissant la TVA, la commune de Crissier procède dorénavant directement au paiement relatif à la collecte de textiles usagés en faveur des associations caritatives. La contre-prestation est enregistrée dans le compte n° 710.3659. Etant donné que le groupe de compte 450 doit être équilibré, le montant des produits supplémentaires sera compensé par un montant égal lors de l'attribution ou la dissolution du fonds "déchets".
504 Transports scolaires				
504.3188 Transports d'élèves	fr. 245'000	fr. 57'000		Transports scolaires des élèves domiciliés au foyer de l'EVAM. Ces frais sont remboursés par l'Etat et seront imputés dans le compte 504.4510.
504.4510 Subvention du Canton	fr. -		fr. 57'000	voir remarque compte 504.3188
510 Classes primaires				
510.3020 Traitement Sport Scolaire Facultatif	fr. 8'000	fr. 1'300		Nombre de périodes de sport scolaire facultatif plus important que prévu.
510.3112 Achats de mobilier et matériel éducatif	fr. 20'300	fr. 14'000		Remplacement de 7 beamers au Collège de la Carrière.
510.4512 Remboursements traitements (Sport scolaire facultatif)	fr. 4'000		fr. 600	Subventions pour les périodes de sport scolaire facultatif (50% du compte 510.3020).
521 Enseignement secondaire				
521.3020 Traitement Sport Scolaire Facultatif	fr. 3'000	fr. 1'000		Nombre de périodes de sport scolaire facultatif plus important que prévu.
521.3112 Achats de mobilier & matériel éducatif	fr. 10'300	fr. 17'500		Remplacement de 11 beamers au Collège de Marcolet.
521.4512 Remboursements traitements (Sport scolaire facultatif)	fr. 1'500		fr. 500	Subventions pour les périodes de sport scolaire facultatif (50% du compte 521.3020).

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Compte et désignation	Budget 2018 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
570 Camps scolaires, colonies et voyages d'étude				
570.4512 Subsides	fr. 20'000		fr. 1'500	Subsides pour les activités Jeunesse & Sports variables chaque année.
580 Temples et cultes				
580.3652 Subventions aux paroisses	fr. 75'000	fr. 1'500		Location d'une chargeuse télescopique pour la Fête de Paroisse.
660 Parts aux charges ORPC et Canton				
660.3511 Parts aux charges cant.(constr. & formation)	fr. 51'000	fr. 1'000		Ecart dû à une modification de la calculation de la population résidente permanente des communes par le canton qui intègre désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.
661 Abris publics				
661.3141 Entretien des locaux	fr. 10'000	fr. 45'000		Mise en conformité de la porte blindée de l'abri public du collège de Marcolet. (Travaux de maçonnerie: Fr. 19'000.-, démontage et remontage de la porte: Fr. 26'000.-)
710 Service social				
710.3170 Manifestations et course des aînés	fr. 93'000	fr. 10'000		Nombre de participants pré-inscrits plus important que prévu.
710.3659 Dons et aides à diverses œuvres	fr. 4'000	fr. 3'000		Afin de respecter les prescriptions de l'Ordonnance régissant la TVA, la commune de Crissier procède dorénavant directement au paiement relatif à la collecte de textiles usagés en faveur des associations caritatives. La contre-prestation est enregistrée dans le compte n° 450.4359.
710.3665 Aides sociales complémentaires et casuelles	fr. 81'000	fr. 3'000		Nombre de bénéficiaires du secours d'hiver plus important que prévu, sous compte 710.3665.04.
712 Unité d'accueil pour écoliers				
712.3301 Défalcations factures UAPE & APEMS	fr. 500	fr. 3'000		Défalcations de factures UAPE et APEMS.
712.4360 Remboursement de tiers	fr. 500		fr. 5'000	Aide cantonale à l'intégration pour un enfant ayant un handicap.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Compte et désignation	Budget 2018 voté	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
713 Centre de vie enfantine				
713.3525 Placement familial et garderies	fr. 344'000	fr. 22'000		Nombre d'enfants crissirois placés à l'accueil collectif de jour de Renens plus élevé que prévu, sous compte 713.3525.01.
713.3655 Subventions à des institutions privées	fr. 127'000	fr. 30'000		Nombre d'enfants crissirois placés à la garderie des Baumettes et à la "Roue enchantée" Bobst plus élevé que prévu. Sous compte 713.3655.02 Fr. 12'000.- Sous compte 713.3655.06 Fr. 18'000.-
713.4360 Remboursement de tiers	fr. 5'000		fr. 35'000	Allocations pour perte de gain relatives à une maladie de longue durée d'une collaboratrice
713.4525 Part de Renens à la garderie de Crissier	fr. 15'000		fr. 45'000	Augmentation des placements d'enfants de Renens au sein du CVE (Centre de Vie Enfantine).
713.4655 Subvention FAJE & part d'institutions privées	fr. 340'000		fr. 6'000	Placements d'enfants d'employés de Bobst au réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier, sous compte 713.4655.02.
Totaux		fr. 397'900	fr. 252'200	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires de fonctionnement a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

Crédits complémentaires au compte des investissements 2018

Compte et désignation	Crédit initial	Crédit complémentaire demandé	Commentaires
420.5890.691 Demande de crédit d'étude relatif à l'établissement du plan de quartier (PQ) Les Uttins	fr. 415'000	fr. 90'000	Frais relatifs à la pose de gabarits, estimation des honoraires d'avocats et mandataires pour adaptation dossier suite aux enquêtes publiques et traitement des oppositions et frais postaux.
430.5010.760 Demande de crédit d'étude relative à la requalification de la place Frédy Girardet	fr. 206'000	fr. 23'000	Prestations complémentaires liées à la procédure LR (loi sur les routes, commission cantonale de circulation) du projet "zone 30" découlant du projet de requalification de la place FG (Frédy Girardet).
Total		Fr. 113'000.00	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires aux dépenses d'investissements a été ou sera couvert par la trésorerie courante.
Ces crédits complémentaires aux dépenses d'investissements seront amortis selon le même mode que celui appliqué aux crédits initiaux.